

03.05.2019 - 13:16 Uhr

Les plus de 60 ans ne doivent pas se retrouver à l'aide sociale

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, a montré, lors de la cinquième Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés, comment leur situation sur le marché du travail s'est détériorée et a exigé des mesures concrètes. En raison de l'évolution démographique, les entreprises doivent pratiquer une politique du personnel neutre sur le plan de l'âge et soutenir les travailleurs et travailleuses tout au long de leur carrière. La Confédération et les cantons doivent aussi agir.

Le Conseiller fédéral Guy Parmelin a été pour la première fois l'hôte de la Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés. Une fois de plus, on a eu un échange ouvert et constructif. Toutefois Travail.Suisse déplore que l'on n'ait pas pris de mesures concrètes.

Plan d'action sans rentes transitoires

Le nouveau plan d'action de la Confédération et des cantons pour l'intensification du « conseil, de la réinsertion et des services de placement des offices régionaux de placement (ORP) pour les demandeurs d'emplois âgés » est réjouissant pour les travailleurs âgés. Il promet de meilleurs services des offices régionaux de placement pour la réinsertion. Avec l'obligation d'annoncer les postes vacants, le plan d'action peut avoir des effets. Malheureusement, les partenaires sociaux ne sont pas parvenus à trouver un consensus pour des rentes transitoires. Elles sont pourtant absolument nécessaires au vu de la situation actuelle des travailleurs âgés (voir la feuille analyse de la situation). Il est toutefois positif que le Parlement ait décidé dans le cadre de la réforme des PC, et faisant suite à une revendication de la première Conférence sur les travailleurs âgés, que les sans-emploi aient un droit à recevoir une rente à partir de 58 ans et puissent rester dans leur dernière caisse de pension. Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse et conseiller national constate : « Les modifications dans le cadre de la réforme des PC prouvent que la Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés peut être à l'origine de changements. C'est pourquoi, il serait nécessaire d'avoir à nouveau une revendication claire. Nous avons besoin d'une rente transitoire. Les plus de 60 ans ne doivent pas se retrouver à l'aide sociale. »

Mettre l'accent sur la formation et la formation continue

L'encouragement de la formation et de la formation continue est pour Travail.Suisse l'un des principaux leviers pour la capacité des travailleurs âgés à se maintenir sur le marché du travail jusqu'à la retraite. Il faut que, sur le plan fédéral, le crédit pour la formation, la recherche et l'innovation 2020-2023 inclue la formation continue. Il faut aussi pouvoir soutenir les travailleurs au milieu de leur vie professionnelle par des bilans de carrière ou par une orientation publique professionnelle et de carrière. En plus de ces conditions-cadres politiques, il faut aussi davantage obliger les entreprises à utiliser leurs budgets de formation continue pour les plus de 50 ans aussi et donner ainsi suite à l'obligation ancrée dans la loi sur la formation continue de favoriser la formation continue.

On ne peut pas accepter que les travailleurs âgés finissent à l'aide sociale ou doivent retirer leur capital de vieillesse. La Confédération, les cantons et les partenaires sociaux doivent tirer à la même corde et trouver une voie commune afin que les travailleurs âgés puissent se maintenir sur le marché du travail jusqu'à la retraite et ne pas tomber dans la pauvreté après coup.

Factsheet: [https://ts-paperclip.s3-eu-west-](https://ts-paperclip.s3-eu-west-1.amazonaws.com/system/uploadedfile1s/5140/original/2019_05_03_Factsheet_Konferenz_aeltere-AN_f.pdf?1556881070)

[1.amazonaws.com/system/uploadedfile1s/5140/original/2019_05_03_Factsheet_Konferenz_aeltere-AN_f.pdf?1556881070](https://ts-paperclip.s3-eu-west-1.amazonaws.com/system/uploadedfile1s/5140/original/2019_05_03_Factsheet_Konferenz_aeltere-AN_f.pdf?1556881070)

Prise de Position Travail.Suisse: [https://ts-paperclip.s3-eu-west-](https://ts-paperclip.s3-eu-west-1.amazonaws.com/system/uploadedfile2s/5140/original/2019_05_03_STellungnahme_TravailSuisse_Konferenz_aeltere-AN_f.pdf?1556881070)

[1.amazonaws.com/system/uploadedfile2s/5140/original/2019_05_03_STellungnahme_TravailSuisse_Konferenz_aeltere-AN_f.pdf?1556881070](https://ts-paperclip.s3-eu-west-1.amazonaws.com/system/uploadedfile2s/5140/original/2019_05_03_STellungnahme_TravailSuisse_Konferenz_aeltere-AN_f.pdf?1556881070)

Contact:

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse / conseiller national,
079 287 04 93

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100827615> abgerufen werden.